

À REMPLIR EN MAJUSCULES

# Inscription à la demande de V.A.E. N°.....

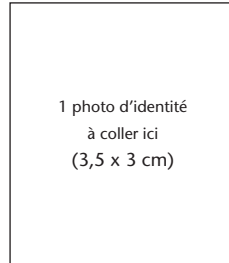
Nom .....

Sexe :  Féminin

Prénom .....

Masculin

Date de la demande :  
.....



N° ..... Rue ..... Ville .....

Code postal ..... Pays ..... N° de Sécurité sociale .....

Tél. dom. .... Tél. port. .... Nationalité ..... E-mail .....

Date de naissance .....

Nom du médecin référent du candidat ..... N° tél. ....

**Vous êtes actuellement :**

**En situation d'emploi,**

CDI

CDD ou intérim

travailleur indépendant, artisan, profession libérale

fonctionnaire

militaire

contrat aidé ou contrat en alternance

Activité bénévole (association, ONG...)

Nom et adresse de l'employeur (ou organisme) : .....

Fonction que vous occupez : .....

N° de téléphone de l'employeur (ou organisme) : .....

**En situation d'inactivité,**

**En recherche d'emploi :**

Inscrit(e) à Pôle Emploi  oui  non

**Quel est le titre visé ?** .....

**Votre spécialisation :** .....

Frais de dossier  500 €

Nous attirons votre attention sur le fait que les sommes versées au titre de la VAE ne sauraient, en aucun cas, donner lieu à un remboursement.

J'ai pris connaissance des conditions, du déroulement et du tarif, qui sont indiqués sur ce document et je m'inscris à la demande de V.A.E. de CREAPOLE.

J'accepte que CREAPOLE collecte et utilise les données personnelles que je viens d'indiquer dans ce formulaire, afin de poursuivre mon inscription à la demande de VAE et de recevoir les informations de CREAPOLE, en accord avec le RGPD.

Je joins à ma demande un chèque de 500 euros en règlement des frais de dossier.

À ..... le .....

Signature du candidat :

Ce document est établi en deux exemplaires. L'école et le candidat garderont chacun un exemplaire.

# LE GUIDE DE LA V.A.E. DE CREAPOLE

## CONDITIONS :

Des candidats doivent justifier d'au moins un an (continu ou non) :

- d'activités professionnelles salariées ou non,,
- d'activités de bénévolat ou de volontariat,
- d'inscription sur une liste des sportifs de haut niveau,
- de responsabilités syndicales,
- de mandat électoral local ou d'une fonction électorale locale.

L'expérience doit être en rapport avec la certification visée.

Le candidat doit déposer à CREAPOLE les documents suivants entre le 15 février et la fin de ce mois :

- Le formulaire Livret (1) de recevabilité disponible en ligne cerfa N° 12818\*02 dûment rempli avec toutes les pièces nécessaires
- Des documents justifiant la durée des activités exercées par le candidat
- Demande d'inscription « CREAPOLE VAE » dûment rempli (3 photos à joindre)
- 3 projets réalisés (si support papier : au format A4) au cours de l'année et les données sur chaque projet : date de la réalisation, problématiques et la cible du produit, visuels pour chaque démarche professionnelle et créative
- Portfolio (ou book) au format A4
- Curriculum vitæ visuel
- Frais de dossier : 500 €

## RÉCAPITULATIF DES DATES

	Action menée par	Action à mener	Dates
1)	Le candidat	Dépôt du dossier complet avec le Livret 1 de la recevabilité	Du 15 janvier à fin février de l'année N
2)	CREAPOLE	Notification de la décision sur la recevabilité	Au plus tard, le 30 juin
3)	Le candidat	Dépôt du dossier complet avec le Livret 2 : 1) Livret 2 fourni par CREAPOLE dûment rempli avec toutes les pièces nécessaires, 2) Mémoire et les différentes étapes écrites et visuelles, 3) 3 projets réalisés au cours de l'année (si support papier : au format A4) et les données sur chaque projet : date de la réalisation, problématique et cible de produit, visuels pour chaque démarche professionnelle et créative, (si nécessaire avec l'accord écrit sur la levée de la confidentialité), 4) Frais pour organisation du jury à verser : 1000 €	Au plus tard, le 30 novembre
4)	Le Jury et le candidat	Entretien et présentation des projets et travaux	Vers les 22, 23 et 24 mars
5)	CREAPOLE	Notification de la décision sur la validité	2 <sup>e</sup> semaine d'avril

En cas de validation partielle :

1)	Le Jury et le candidat	Contrôle complémentaire	Entre le 15 et le 30 juin
2)	CREAPOLE	Notification de la décision sur la validité	2 <sup>e</sup> semaine de juillet

## COMPOSITION DU JURY

Le Jury se compose en général de :

- Deux représentants qualifiés des professions employeurs,
- Deux représentants qualifiés des professions salariés,
- Le Directeur d'Études

## QUELQUES EXEMPLES DE PREUVES SUR LESQUELLES SE BASE LE JURY :

Mémoire et présentation orale, écrite et visuelle des projets :

- Mémoire
- Planche de référence symbolique et du contexte
- Synthèses du cahier des charges
- Techniques d'expression et plan technique (Croquis de recherches, plan, dessin finalisé en couleur, utilisation de logiciels 2D et 3D)
- Maquettes d'études
- Planche de référence couleur : (Pantone, etc.)/harmonie qualité/quantité
- Échantillons de matériaux
- Source d'informations pour une fourchette de prix indicatif, de revient et de vente
- Portfolio (ou Book)

## EN CAS DE VALIDATION PARTIELLE :

- 1) Le Jury présentera au candidat, d'une manière concrète, les points faibles ou manquants qui ne l'ont pas conduit à obtenir la validation complète.
- 2) Le Jury proposera au candidat les contrôles partiels entre le 15 et le 30 juin chaque année (Durée de la validité : 3 ans). Si le candidat souhaite des consultations (encadrements) complémentaires avant les contrôles, elles seront déterminées par un contrat supplémentaire.

## DURÉE DE VALIDITÉ DES DÉCISIONS

3 ans

PARAPHE DU CANDIDAT :

À REMPLIR EN MAJUSCULES

# Inscription à la demande de V.A.E. N°.....

Nom .....

Sexe :  Féminin Masculin

Prénom .....

Date de la demande :

.....

1 photo d'identité  
à coller ici  
(3,5 x 3 cm)

N° ..... Rue ..... Ville .....

Code postal ..... Pays ..... N° de Sécurité sociale .....

Tél. dom. .... Tél. port. .... Nationalité ..... E-mail .....

Date de naissance .....

Nom du médecin référent du candidat ..... N° tél. ....

**Vous êtes actuellement :** **En situation d'emploi,** CDI CDD ou intérim travailleur indépendant, artisan, profession libérale fonctionnaire militaire contrat aidé ou contrat en alternance Activité bénévole (association, ONG...)

Nom et adresse de l'employeur (ou organisme) : .....

Fonction que vous occupez : .....

N° de téléphone de l'employeur (ou organisme) : .....

 **En situation d'inactivité,** **En recherche d'emploi :**Inscrit(e) à Pôle Emploi  oui  non**Quel est le titre visé ?** .....**Votre spécialisation :** .....Frais de dossier  500 €

Nous attirons votre attention sur le fait que les sommes versées au titre de la VAE ne sauraient, en aucun cas, donner lieu à un remboursement.

J'ai pris connaissance des conditions, du déroulement et du tarif, qui sont indiqués sur ce document et je m'inscris à la demande de V.A.E. de CREAPOLE.

J'accepte que CREAPOLE collecte et utilise les données personnelles que je viens d'indiquer dans ce formulaire, afin de poursuivre mon inscription à la demande de VAE et de recevoir les informations de CREAPOLE, en accord avec le RGPD.

Je joins à ma demande un chèque de 500 euros en règlement des frais de dossier.

À ..... le .....

Signature du candidat :

# LE GUIDE DE LA V.A.E. DE CREAPOLE

## CONDITIONS :

Des candidats doivent justifier d'au moins un an (continu ou non) :

- d'activités professionnelles salariées ou non,,
- d'activités de bénévolat ou de volontariat,
- d'inscription sur une liste des sportifs de haut niveau,
- de responsabilités syndicales,
- de mandat électoral local ou d'une fonction électorale locale.

L'expérience doit être en rapport avec la certification visée.

Le candidat doit déposer à CREAPOLE les documents suivants entre le 15 février et la fin de ce mois :

- Le formulaire Livret (1) de recevabilité disponible en ligne cerfa N° 12818\*02 dûment rempli avec toutes les pièces nécessaires
- Des documents justifiant la durée des activités exercées par le candidat
- Demande d'inscription « CREAPOLE VAE » dûment rempli (3 photos à joindre)
- 3 projets réalisés (si support papier : au format A4) au cours de l'année et les données sur chaque projet : date de la réalisation, problématiques et la cible du produit, visuels pour chaque démarche professionnelle et créative
- Portfolio (ou book) au format A4
- Curriculum vitae visuel
- Frais de dossier : 500 €

## RÉCAPITULATIF DES DATES

	Action menée par	Action à mener	Dates
1)	Le candidat	Dépôt du dossier complet avec le Livret 1 de la recevabilité	Du 15 janvier à fin février de l'année N
2)	CREAPOLE	Notification de la décision sur la recevabilité	Au plus tard, le 30 juin
3)	Le candidat	Dépôt du dossier complet avec le Livret 2 : 1) Livret 2 fourni par CREAPOLE dûment rempli avec toutes les pièces nécessaires, 2) Mémoire et les différentes étapes écrites et visuelles, 3) 3 projets réalisés au cours de l'année (si support papier : au format A4) et les données sur chaque projet : date de la réalisation, problématique et cible de produit, visuels pour chaque démarche professionnelle et créative, (si nécessaire avec l'accord écrit sur la levée de la confidentialité), 4) Frais pour organisation du jury à verser : 1000 €	Au plus tard, le 30 novembre
4)	Le Jury et le candidat	Entretien et présentation des projets et travaux	Vers les 22, 23 et 24 mars
5)	CREAPOLE	Notification de la décision sur la validité	2 <sup>e</sup> semaine d'avril

En cas de validation partielle :

1)	Le Jury et le candidat	Contrôle complémentaire	Entre le 15 et le 30 juin
2)	CREAPOLE	Notification de la décision sur la validité	2 <sup>e</sup> semaine de juillet

## COMPOSITION DU JURY

Le Jury se compose en général de :

- Deux représentants qualifiés des professions employeurs,
- Deux représentants qualifiés des professions salariés,
- Le Directeur d'Études

## QUELQUES EXEMPLES DE PREUVES SUR LESQUELLES SE BASE LE JURY :

Mémoire et présentation orale, écrite et visuelle des projets :

- Mémoire
- Planche de référence symbolique et du contexte
- Synthèses du cahier des charges
- Techniques d'expression et plan technique (Croquis de recherches, plan, dessin finalisé en couleur, utilisation de logiciels 2D et 3D)
- Maquettes d'études
- Planche de référence couleur : (Pantone, etc.)/harmonie qualité/quantité
- Échantillons de matériaux
- Source d'informations pour une fourchette de prix indicatif, de revient et de vente
- Portfolio (ou Book)

## EN CAS DE VALIDATION PARTIELLE :

- 1) Le Jury présentera au candidat, d'une manière concrète, les points faibles ou manquants qui ne l'ont pas conduit à obtenir la validation complète.
- 2) Le Jury proposera au candidat les contrôles partiels entre le 15 et le 30 juin chaque année (Durée de la validité : 3 ans). Si le candidat souhaite des consultations (encadrements) complémentaires avant les contrôles, elles seront déterminées par un contrat supplémentaire.

## DURÉE DE VALIDITÉ DES DÉCISIONS

3 ans

PARAPHE DU CANDIDAT :